



COIFFURE

OBJECTIFS ET CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le Coiffeur réalise tous types de coupes (classiques, contemporaines, créatives) pour dames ou messieurs, des colorations et un coiffage technique et créatif en maîtrisant l'utilisation d'outils, techniques et produits.

C'est également un manager à même de prendre en charge l'organisation et le développement d'un salon de coiffure dans le cadre d'une création / reprise d'entreprise ou de gestion d'un salon pour des entreprises multi-sites.

Le dispositif permet également à ses titulaires d'enseigner la coiffure dans les lycées professionnels, les centres de formation d'apprentis et les écoles privées.

Il est une garantie de maîtrise des différents gestes et techniques, mais aussi d'une aptitude à transmettre un savoir-faire.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 4 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 24 apprentis (en groupes de 12 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 13 alternances de 4 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales comportent des épreuves ponctuelles et du Contrôle Continu. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.

Délivrance d'un diplôme de niveau 5.

BM BREVET DE MAITRISE RNCP N°37528

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Prérequis : être titulaire du BP Coiffure (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »
Autres publics : nous consulter.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING
Responsable des relations jeunes-entreprises
03 89 21 57 44
developpeur@cfa-colmar.com

Secrétariat : 03 89 21 57 40
secretariat@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- BLOC 1 : Effectuer une transformation relooking de la chevelure
- BLOC 2 : Réaliser une prestation complète de coiffeur / barbier
- BLOC 3 : Réaliser des coiffures artistiques et créatives

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée prioritairement en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'ÉVALUATION

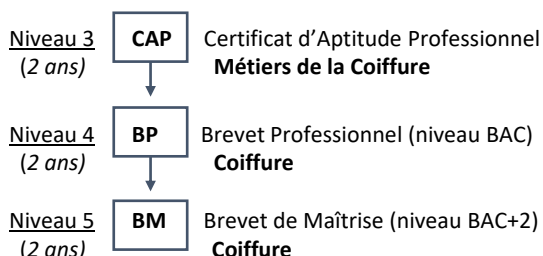
Evaluations formatives :

- Mise en situation professionnelle (Transformation, coupe à plateau en brosse, prestation coiffeur/barbier, composition artistique, mise en boucle, ...)
- Etude de cas
- Constitution, présentation et analyse d'un dossier
- Présentation orale en Français et en langue étrangère
- Evaluations écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE COIFFURE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

MODULES GENERAUX

- BLOC 4 : Créer et développer un salon de coiffure
- BLOC 5 : Commercialiser les prestations du salon de coiffure
Dont : Module Langue Etrangère
- BLOC 6 : Gérer les ressources humaines du salon de coiffure
Dont : Module Maître d'Apprentissage
Dont : Module Gestion d'équipe

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Matériel et équipement des plateaux techniques de qualité (salons de coiffure de plus de 200 m²)
- Salles informatiques, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace de travail numérique (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge et de l'année de formation.
- Aide au permis de 500 € (si 18 ans).
- Aide au premier équipement.

Taux de réussite des 3
dernières années

47,1%

Taux de satisfaction global¹

90%

¹ : D'après une enquête réalisée en février 2022 auprès de 1077 apprentis

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

